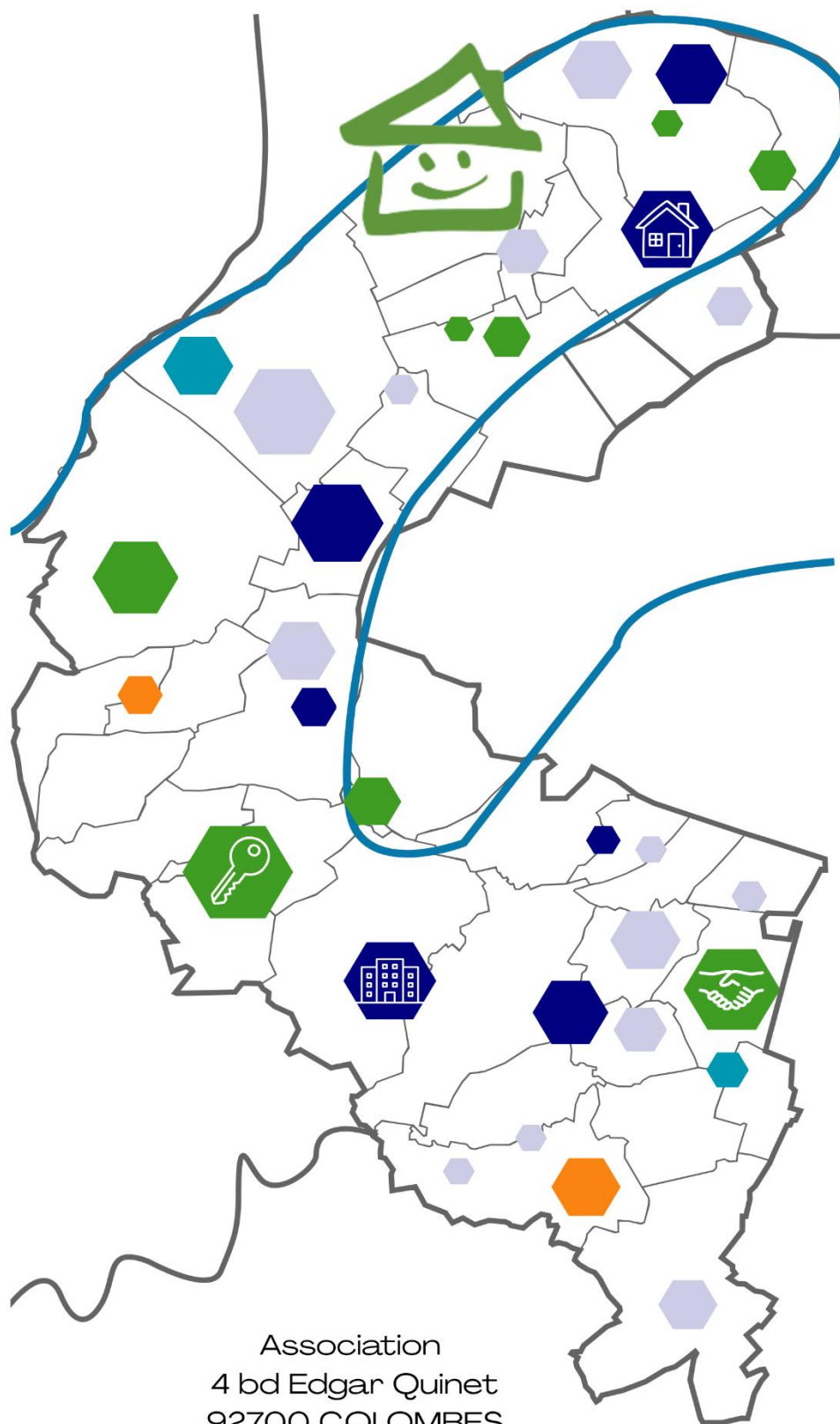


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Une équipe de professionnels
au service des personnes en démarche d'insertion



SOMMAIRE

	page
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	4
RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER	6
DEUX COMPÉTENCES AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS	9
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	10
NOTRE ORGANISATION	11
BILAN SOCIAL	12
MISSION HÉBERGEMENT : Les logements	13
MISSION HÉBERGEMENT : Les ménages accueillis et accompagnés par Inser'toit	14
NOS ACTION D'HÉBERGEMENT AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : Logements Temporaires d'Insertion (LTI)	15
NOS ACTIONS D'HÉBERGEMENT AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : Les logements d'intermédiation locative SOLIBAIL	17
NOS ACTIONS D'HÉBERGEMENT AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : Les logements Passerelle de GENNEVILLIERS	19
Article sur Inser'toit paru dans le magazine HDS	20
NOS ACTIONS DE DIAGNOSTICS SOCIAUX ET ASLL SANS HÉBERGEMENT : La PASH	22

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2026

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les activités et les comptes de votre association pour l'année 2025 et pour vous informer de ses évolutions structurelles, déterminantes pour l'avenir d'Inser'toit.

Le résultat de l'exercice soit un excédent de 170 235 € est, comme en 2024, en trompe l'œil, notamment lié à notre sous-effectif chronique, soit en 2025, un effectif de 24 personnes et de 25 en 2024, alors que 30 sont nécessaires pour accomplir de façon pleinement satisfaisante nos missions. Si nous avions pu recruter conformément à nos objectifs, nos comptes auraient été largement négatifs. Ce constat conforte la réflexion stratégique en cours depuis plusieurs années. Il conforte aussi la prudence et la rigueur de gestion qui ont toujours été les nôtres, permettant de préserver l'avenir.

Nous avons, au cours de l'exercice 2025, pris la décision, qui se concrétise lors de cette Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2026, de nous rapprocher, avec un accord de partenariat, d'Habitat & Humanisme Ile de France, dont les valeurs correspondent en tout point aux nôtres et dont le modèle économique est plus équilibré. Cet accord permettra de poursuivre nos activités dans les meilleures conditions, avec l'objectif d'atteindre la taille critique suffisante pour continuer à pérenniser et développer notre action, avec les mêmes objectifs de qualité du suivi des familles et des logements mis à notre disposition.

Cet accord nous a conduit à nommer très dernièrement 3 administrateurs d'Habitat & Humanisme Ile de France. Par ailleurs, après la démission de 6 de nos 9 administrateurs, dont le Président, est soumise à votre approbation la nomination de 2 administrateurs supplémentaires d'Habitat & Humanisme Ile de France. Enfin à l'issue de cette Assemblée Générale, le conseil d'administration renouvelé, proposera Monsieur Christophe Delahousse Président d'Habitat & Humanisme Ile de France, à la Présidence de votre association.

Très attaché aux objectifs et au personnel d'Inser'toit, je continuerai, pour ma part, mais de plus loin et de façon non opérationnelle, à veiller à son avenir.

Cette assemblée est pour certains d'entre nous l'aboutissement de 20 ans au service d'Inser'toit et certains de plus encore. Pendant cette période, nous avons pu quadrupler le nombre de familles accueillies et les accompagner vers une insertion réussie. Ces années furent aussi, dans les succès, les obstacles et les difficultés partagées, des moments de joie et d'amitié, qui ont donné un sens à notre action personnelle. Nous savons que notre association, qui s'est construite avec rigueur et humanité, a trouvé avec Habitat & Humanisme Ile de France un partenaire exceptionnel pour poursuivre notre action.

D'ici la fin de l'année, Inser'toit envisage de rejoindre les locaux d'Habitat & Humanisme Ile de France. Des groupes de travail mixtes vont débiter et permettront de prolonger les réflexions des salariés d'Inser'toit relatives aux façons d'optimiser encore davantage nos coûts et d'améliorer nos processus internes.

Nous espérons, si nos actions sont pérennisées et financées, à un terme indéterminé, et pas avant deux ans, pouvoir fusionner avec Habitat & Humanisme Ile de France.

Cette année 2026 continue d'éprouver fortement les équipes, en raison des difficultés de recrutement évoquées plus haut et par ce rapprochement. Merci à celles-ci, malgré cette importante charge individuelle de travail, de continuer à exercer leurs missions avec la même qualité pour les familles accompagnées. Les cadres et dirigeants de l'association sont très sollicités et mis à l'épreuve.

Avant de passer la parole à notre trésorier pour la lecture de son rapport, nous tenions à remercier personnellement chaque administrateur, Anne-Catherine Miss et chaque cadre pour ce travail accompli pendant près de 20 ans, au service d'Inser'toit.

Nous pensons aussi à tous les salariés de l'Association, qui ont assumé tout au long de ces années, leurs missions avec adaptabilité, humanité et professionnalisme. Ils nous ont apporté leur contribution, leur confiance et leur soutien, particulièrement précieux pendant cette période de transformation de notre association.

Nous espérons que le sens de leur mission qu'ils ont à cœur, non seulement ne se perde pas mais qu'il soit renouvelé, avec Habitat & Humanisme Ile de France, avec le soutien et la reconnaissance de tous et notamment des pouvoirs publics.

Notre émotion, au-delà des liens forts qui nous ont unis, en ce jour de passation de témoin, n'est en aucun cas celle d'une quelconque nostalgie, mais au contraire celle d'une fierté et d'un grand espoir, et même d'une certitude, celle que notre rapprochement permettra à notre mission, sa philosophie, son éthique et son professionnalisme perdurent et se développent, dans l'intérêt des ménages en démarche d'insertion, et pour continuer à participer, au recul de la précarité et à l'inscription de ces ménages dans la citoyenneté et à la dignité.

O. AMOUDRUZ-HATTU
Président

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2026

« Notre Président rappelle dans son rapport, les réflexions stratégiques des membres du Conseil d'Administration depuis deux ans.

Car du fait de l'évolution de l'intermédiation de la gestion locative impulsée par l'Etat et les Collectivités Territoriales, et son accompagnement social enserré dans une surveillance de gestion et des ressources financières mieux contrôlées, cette période fut difficile à administrer.

Durant celle-ci, la qualité des prestations de notre Association n'a que peu faibli, malgré les difficultés devenues permanentes dans le recrutement et la gestion des équipes.

Merci à toutes et à tous d'avoir contribué à maintenir l'image d'Inser'toit.

Notre Président confirme dans son rapport, l'annonce de l'évolution promise de notre Association, grâce à son rapprochement avec l'Association Habitat et Humanisme Ile de France, dont les valeurs cardinales sont proches de celles d'Inser'toit.

Cette nouvelle période permettra d'organiser et développer plus sereinement la gestion des équipes concourant à perpétuer la qualité de nos activités, bénéficiant aussi de la réduction sensible des coûts de fonctionnement.

Examen de l'activité d'Inser'toit en 2025.

Rappelons que les comptes annuels, comprenant le compte de résultat de l'exercice, le bilan au 31 décembre et l'annexe explicative ont été établis et arrêtés avec les mêmes règles d'évaluation et de présentation que celles des exercices précédents.

Exploitation comparée :

	En K€		
	2025	2024	% var
Locations résidents CAF	2 953	3 124	-6%
Subventions financeurs	3 931	3 669	7%
Produits divers	131	119	-
Total produits exploit.	7 009	6 912	1%
Charges locat° résidents	4 336	4 241	2%
Coût des bureaux	216	255	-15%
Autres charges externes	127	93	37%
Salaires et charges sociales	1 650	1 714	-3%
Diverses charges	244	423	-42%
Amort.et provisions	683	682	-
Reprise de prov°	-392	-572	NS
Total charges exploitation	6 865	6 836	-
Résultat exploitation	151	77	+95%
Résultat financier	20	20	-
Résultat exceptionnel	-	37	NS
Excédent	171	133	28%

Nous remarquons :

- Une légère hausse de l'ensemble des produits d'exploitation, malgré la baisse sensible des loyers et charges facturés aux résidents, reflétant une accélération des « vacances » (ménages partis) durant l'année 2025.

Cette tendance semble en recul en ce début d'année 2026 : 37 départs au 31 mai contre 52 au 31 mai 2025.

- La stabilisation des charges d'exploitation dans leur ensemble, avec une hausse modérée des loyers facturés par les bailleurs, une baisse de la charge des bureaux, et la stabilisation des charges d'annulation des créances clients, et de l'entretien des logements, compensées par la reprise de provisions.

Et confirmons notre remarque initiale sur les difficultés croissantes de la gestion quotidienne de nos activités :

- Augmentation des financements des opérateurs grâce à la hausse des subventions versées par la DRIHL Ile de France, mais sensible baisse, continue, de celles provenant du Conseil départemental des Hauts de Seine.

A signaler l'arrêt de 2 actions « Logements passerelles » à Bagneux et Sèvres, et le renouvellement de l'activité des logements passerelle à Gennevilliers.

- Baisse des charges de personnels qui s'est poursuivie en 2025, diminution de 3% du coût des charges sociales comprises, accentuant la baisse de 6% en 2024.

Sur l'ensemble de l'exercice 2025, 8 postes ont été non pourvus dont 6 au service social.

Avec toutes ces remarques, il ressort un excédent d'exploitation de 170 K€ masquant les difficultés continues dans la gestion quotidienne.

Rappelons qu'apparaît en produits et charges le montant identique des travaux réalisés par les bénévoles (cf. bas de la page 5 « compte de résultat » expliqué page 10 - Note 7 de l'Annexe comptable).

L'évaluation, en baisse par rapport à celle de 2024, confirme un trait caractéristique négatif de la gestion d'Inser'toît ne faisant quasiment pas appel à des bénévoles dans la réalisation de ses activités.

Bilan comparé :

En K€

ACTIF	2025	2024	PASSIF	2025	2024
Immeubles nets d'amort.	596	611	Fonds propres	621	451
Autres investissements	-/	11	Subvent° investissement	162	175
Dépôts de Garantie versés	199	200	Emprunts	378	395
Actif immobilisé	795	822	Capitaux permanents	1 161	1 021
			Fonds dédiés	0	0
Créances locataires	39	41	Prov° travaux et dettes	1 341	1 233
Subvent° à recevoir et divers	523	468	Dépôts de Garantie perçus	114	108
Trésorerie	2 549	2 500	Dettes fournisseurs	126	142
Divers	-	50	Dettes sociales	247	282
			Dettes diverses	917	1 097
Actif circulant	3 111	3 059	Dettes à CT	2 745	2 861
Total	3 906	3 881	Total	3 906	3 881
ACTIF	2025	2024	PASSIF	2025	2024

Rappelons que l'état BILAN reflète l'état du patrimoine et ses financements à la date de clôture de son exercice.

L'actif recense les biens détenus dans l'ordre croissant de liquidités.

Le passif recense les moyens de financement des biens possédés dans d'exigibilité, sauf les Fonds Propres définitivement acquis à l'Association.

Les grands agrégats sont bien équilibrés, équilibre retrouvé au 31 décembre 2024.

La trésorerie est constituée de 38% de provisions pour travaux et d'avances financières accordées par la DRIHL (avances Solibail).

Cette photographie résulte de la gestion prudente des équipes dirigeantes successives.

Gageons que la décision de rapprochement de notre exploitation avec celles de l'Association Habitat Humanisme Ile de France perpétue et solidifie les activités d'Inser'toit.

L'année 2025 de notre Association s'inscrit dans la lignée de celle des dernières années.

Mais, grâce à l'esprit de corps de toutes les équipes, bien que diminuées, et travaillant dans un contexte politique de resserrements des aides aux logements sociaux, ont perpétué les qualités d'Inser'toit. »

Jean-Louis ROUZÉ
Le Trésorier

DEUX COMPÉTENCES AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

Notre objectif :

Proposer un accompagnement social individualisé pour permettre de lever les freins de l'accès au logement et ainsi favoriser le relogement durable des ménages à l'issue de leur parcours d'insertion ou de réinsertion.



L'accompagnement social

Il peut s'exercer dans un hébergement que nous gérons (intermédiation locative) ou « hors les murs », dans le cadre de la Plateforme d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH) ou d'une mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine Sociale (MOUS), notamment.

Diagnostics sociaux

Evaluer la situation globale des ménages,
Identifier les difficultés familiales, personnelles, psychologiques, sanitaires, professionnelles, financières ainsi que les freins à un projet de logement pérenne,
Apprécier les compétences,
Etablir un plan d'actions réaliste.

Accueil et/ou accompagnement des familles

Dans le cadre de nos diverses actions :
Etablir un projet d'accompagnement social,
Aider et conseiller pour préparer à un relogement durable,
Orienter vers un dispositif d'hébergement adapté.

Les ménages accueillis en hébergements temporaires gérés par Inser'toit doivent être en démarche d'insertion ou de réinsertion par l'emploi, la santé, la formation, le maintien ou l'ouverture des droits. Ils doivent, en outre, être en capacité de respecter les règles d'occupation d'un logement en immeuble collectif et disposer d'un minimum de revenus stables, et, pour les ressortissants étrangers, disposer d'un titre de séjour en cours de validité. Il n'y a pas de pré-requis pour les ménages hébergés à l'hôtel (PASH) puisqu'il s'agit de ménages mis à l'abri par le 115. L'objectif consiste à proposer un accompagnement leur permettant de faire valoir leur droit afin de chercher une solution plus stable, durable et adaptée à leur situation.



La gestion immobilière

Inser'toit signe en son nom le bail avec le propriétaire et sous-loue l'habitation aux ménages en difficulté, ce qui apporte une **sécurité totale pour les propriétaires** :

- **Sécurité du paiement** des loyers et des charges,
- **Suppression du risque de vacance** locative,
- **Garantie de bon état du logement**, l'entretien courant étant assuré par Inser'toit,
- **Expertise technique** pour garantir la valeur patrimoniale.

- ➔ Des **compétences reconnues** dans la gestion immobilière et l'accompagnement social,
- ➔ La **confiance des propriétaires privés** et des bailleurs sociaux,
- ➔ Des **partenariats constructifs** et pérennes avec les financeurs institutionnels,
- ➔ La **participation active** à des instances administratives et sociales du département,
- ➔ Un **Conseil d'administration** composé de cadres dirigeants expérimentés.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Inser'toit est le 1^{er} opérateur gestionnaire de Logements Temporaires d'Insertion financés par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et de Logements et d'Intermédiation Locative SOLIBAIL, financés par la DRIHL Ile de France (en nombre de logements gérés) dans les Hauts-de-Seine.

Objet social



Il se situe dans le cadre et les perspectives ouvertes par la Loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement et plus spécifiquement pour les personnes ou ménages à faibles revenus éprouvant des difficultés à accéder et à se maintenir dans un logement.

L'Association Inser'toit se définit comme une « entreprise sociale ».

Implantée dans le département des Hauts de Seine, elle participe et concourt à la mise en œuvre du droit au logement dans le département, en mobilisant le parc immobilier privé et social.

Éthique

Respecter les droits et libertés de la personne
Rapprocher et concilier l'économique et le social
Agir avec pragmatisme, réalisme et responsabilité
Évaluer de façon continue nos pratiques
Établir des relations contractuelles avec les mandants financiers

- notre implantation dans le département,
- notre participation à diverses instances,
- notre souci de mettre nos compétences à disposition des autorités publiques, des propriétaires/bailleurs et des ménages en difficultés,
- notre bonne connaissance du territoire, de ses acteurs institutionnels et sociaux, de la population qui y vit...

...nous conduisent à prospecter régulièrement pour :

- Gérer de nouveaux logements (en location)
- Proposer de nouvelles actions et ainsi répondre à des besoins identifiés.



NOTRE ORGANISATION

L'Association est administrée par un **Conseil d'Administration** composé d'administrateurs bénévoles issus du secteur public et privé.

Le Bureau élabore des stratégies de développement et de diversité des actions à mener en direction des publics fragilisés.

Chaque administrateur met ses compétences, son temps et sa réflexion au service de l'Association et du public accompagné, en respectant les commandes de nos financeurs et partenaires.

Chiffres clés

16

Réunions de bureau

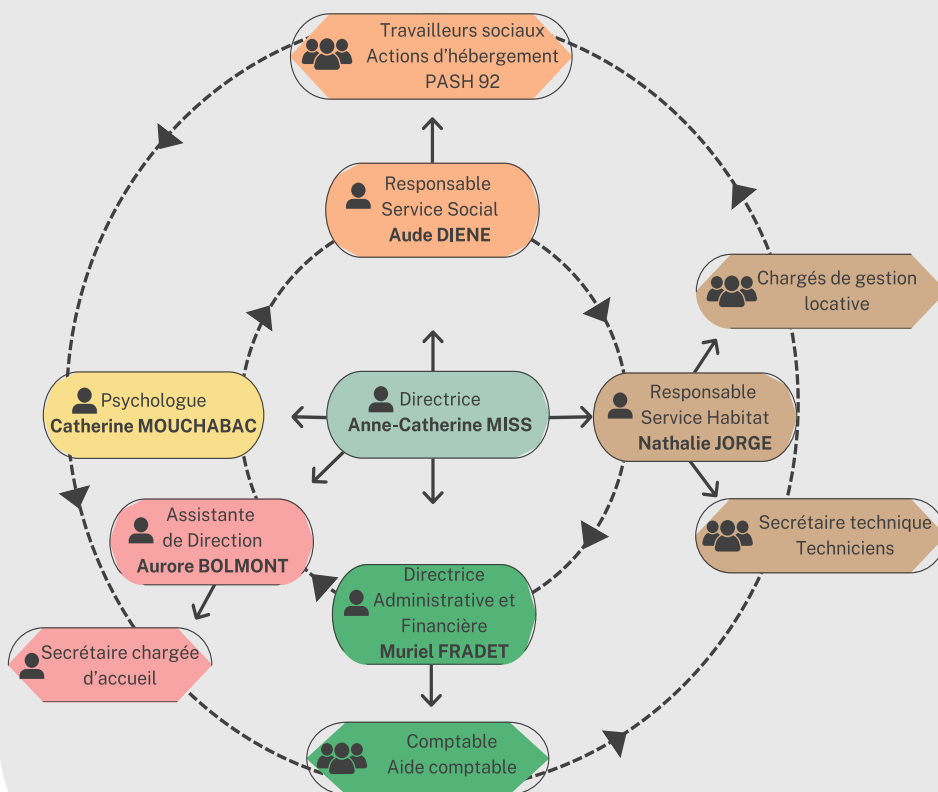
4

Conseils d'Administration

1

Assemblée Générale

L'équipe opérationnelle



L'ensemble du personnel est régulièrement associé à la réflexion et à l'évolution de l'association au cours de **réunions interservices**.

Afin d'améliorer nos process, modalités d'intervention et réduire nos coûts, des groupes de travail se sont réunis en 2025 autour de 3 principaux thèmes :

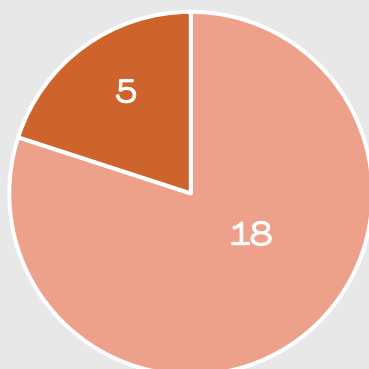
- Le recrutement et la fidélisation des salariés
- La lutte contre les impayés locatifs
- La lutte contre la vacance « technique » et « sociale »

Les travaux se poursuivent en 2026.

Par ailleurs, chaque service se réunit régulièrement.

BILAN SOCIAL

Genre et âge



■ Femmes ■ Hommes

plus de 50 ans

39%

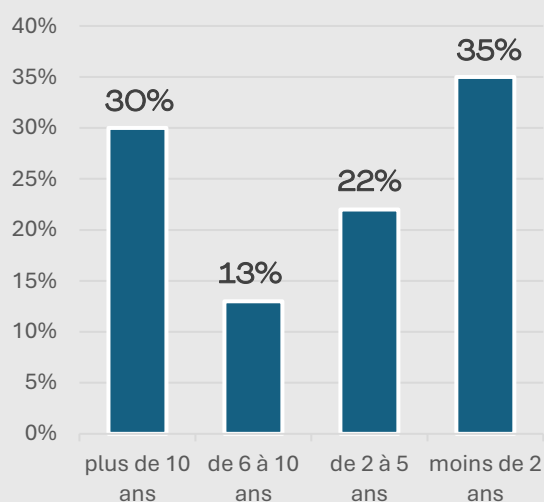
entre 40 et 50 ans

35%

entre 30 et 40 ans

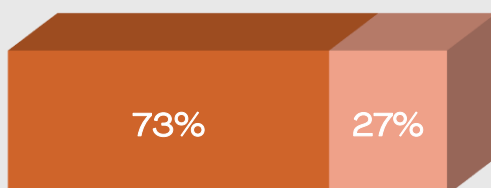
26%

Ancienneté



Statut

■ employé ■ cadre



Nous avons accueilli 6 nouveaux collaborateurs alors que 11 ont quitté l'Association :

- 3 cadres,
- 6 travailleurs sociaux,
- 2 agents techniques (1 CDD et 1 CD).

Force est de constater que tous les secteurs d'activité sont impactés par les difficultés de recrutement et de fidélisation de salariés.

Cette situation nous préoccupe vivement car elle a une incidence sur la qualité de notre accompagnement et use les équipes en place.

Les trois cadres ayant quitté leur fonction travaillaient à Inser'toit depuis 7, 15 et 18 ans !

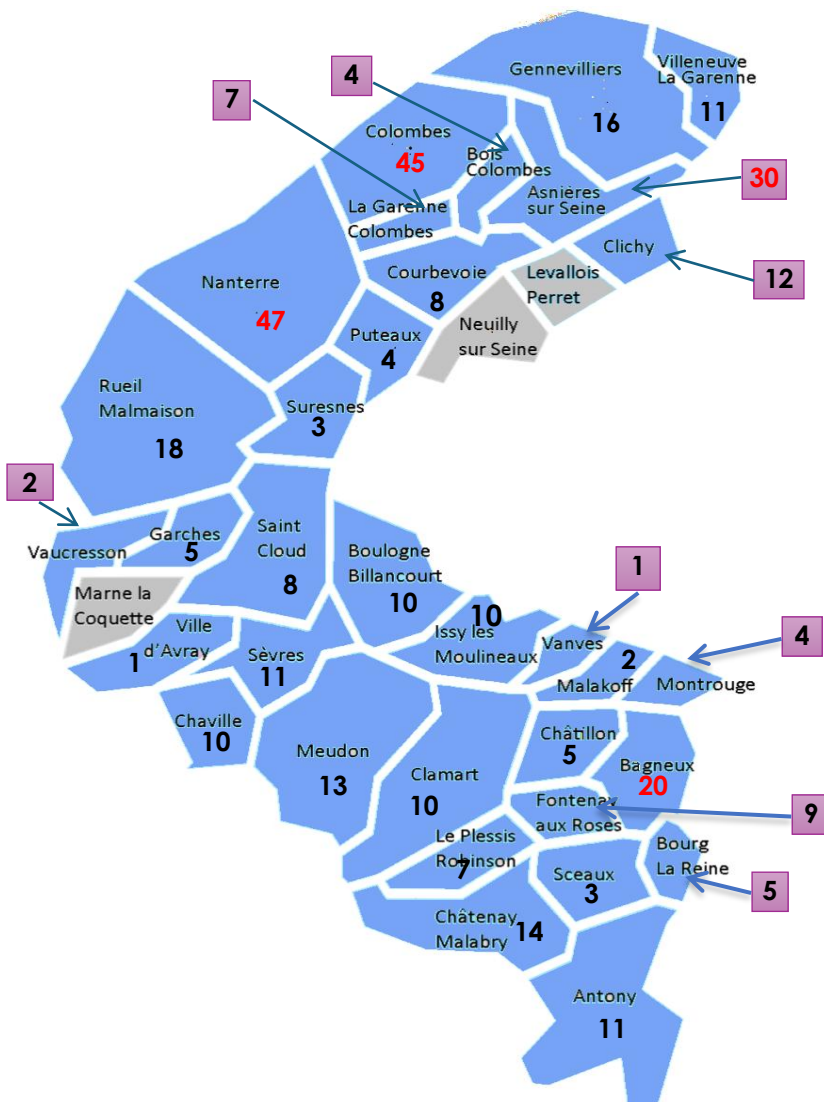
Le départ de la responsable du service habitat a permis de promouvoir une salariée à ce poste.

L'âge moyen des salariés est de 43,33 ans et l'ancienneté moyenne de 5,73 ans.

L'âge moyen de l'équipe d'encadrement s'élève à 53,10 ans pour une ancienneté moyenne de 11,75 ans.

MISSION HÉBERGEMENT :

Les logements



366

Logements gérés dans

33

Communes du département

131

Logements loués à

17

Bailleurs sociaux différents

220

Logements loués à

192

Propriétaires privés différents

10

Logements dont
Inser'toit est
propriétaire (2
immeubles)

28 Logements restitués



11 Nouveaux logements

MISSION HÉBERGEMENT :

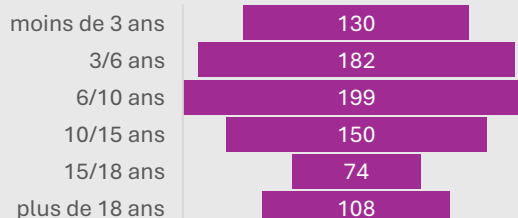
Les ménages accueillis
et accompagnés
par Inser'toit



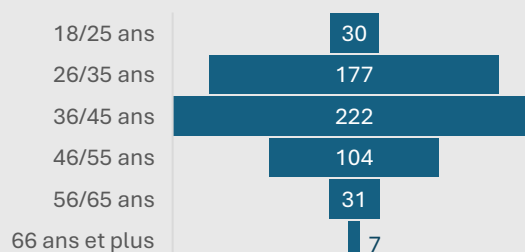
1414

Personnes accueillies

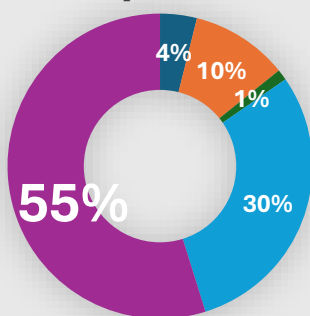
843 enfants



571 adultes



Compositions familiales



- femmes seules
- hommes seuls
- couples sans enfant
- couples avec enfants
- familles monoparentales



436 Ménages

93 nouveaux ménages admis

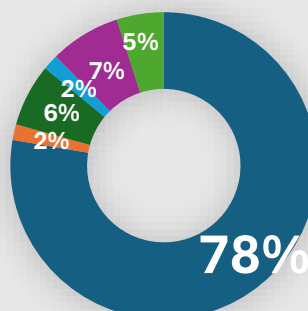


Taux de rotation

33,06%

121 ménages partis

Motifs de sortie



- Bailleur social
- Bailleur privé
- Inser'toit
- Solution personnelle
- Expulsion
- Autre

NOS ACTIONS D'HÉBERGEMENT AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les Logements Temporaires d'Insertion (LTI)



489

Personnes accueillies

181

Ménages

151

Logements gérés

8,80€

Prix moyen au m²

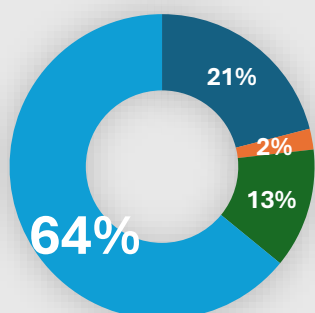
Ce partenariat avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a débuté en 2001. Cette action d'intermédiation locative est financée par le Fond de Solidarité Logement (FSL).

L'introduction de notre convention précise « qu'au titre de ses compétences obligatoires, le Département est responsable du Fonds de Solidarité Logement (FSL) qui constitue un des instruments incontournables de la mise en œuvre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) ».

Les candidatures des ménages nous sont orientées par les services sociaux du département et le centre maternel « Les marronniers »

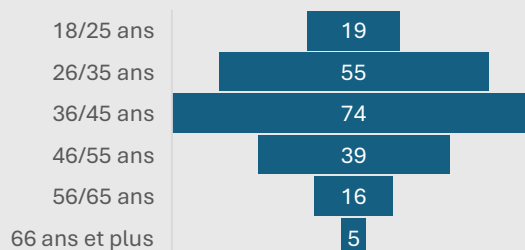
	T1	T2	T3	T4	T5
Nombre	43	54	39	13	2
Loyer HC moyen	288,41€	363,00€	479,51	520,21€	776,65€
Px au m ² moyen	10,40€	8,73€	7,70€	7,29€	7,88€

Compositions familiales

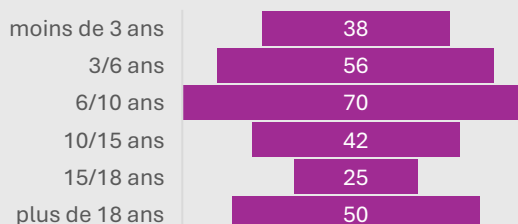


- Isolés sans enfant
- couples sans enfant
- couples avec enfants
- familles monoparentales

208 adultes



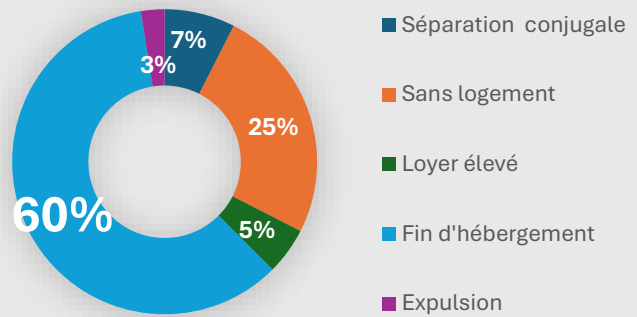
281 enfants



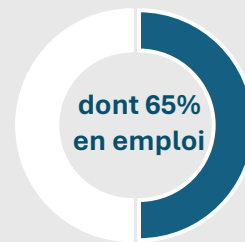
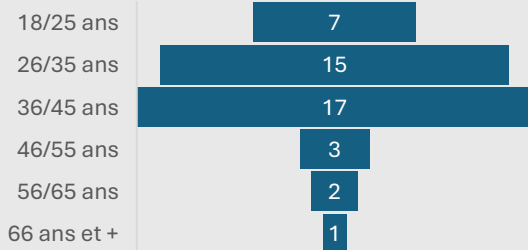
40

Nouveaux ménages
accueillis en 2025

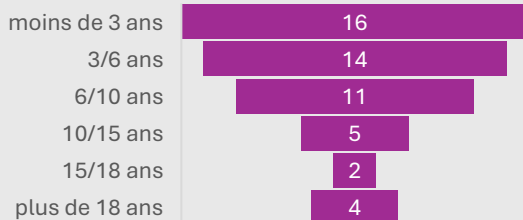
Motif de la demande d'admission



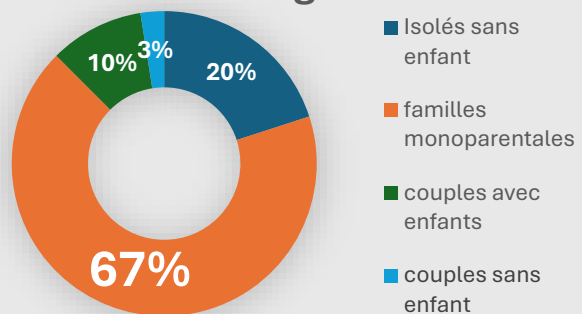
45 adultes



52 enfants



Composition familiale des ménages admis

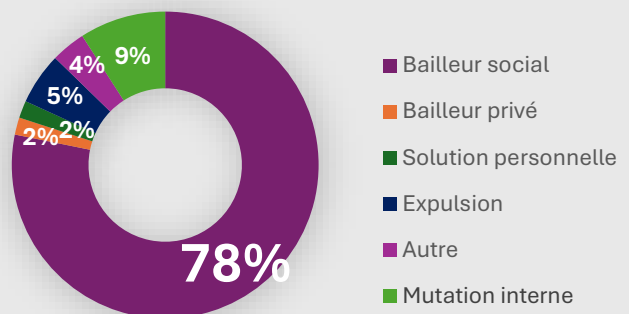


55

Ménages partis en 2025

Taux de rotation
36,42%

Motifs de sortie



Les Logements D'intermédiation Locative SOLIBAIL



L'action est pilotée et financée par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) d'Ile de France.

L'Association est « opérateur-gestionnaire » depuis 2009 et le premier opérateur du département.

L'intermédiation locative a pour objectif de faciliter l'accès à l'habitat des ménages hébergés à l'hôtel ou dans des centres d'hébergement en apportant des garanties aux propriétaires du parc privé.

Le propriétaire signe un contrat de location avec une association agréée par l'État, qui devient ainsi locataire en titre du logement. Une famille signe une convention d'occupation avec l'association et occupe le logement dans l'attente d'un relogement dans le parc social.

903

Personnes accueillies

246

Ménages

205

Logements gérés

188

Propriétaires

18,30€

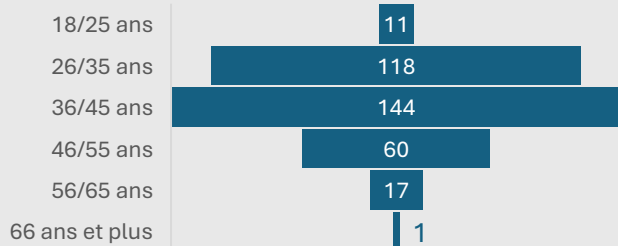
Prix moyen au m²

SOLIBAIL, un dispositif garanti par l'État, qui vous sécurise !

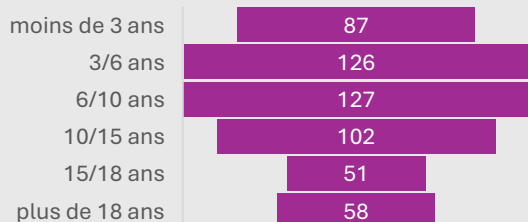


	T1	T2	T3	T4	T5
Nombre	16	69	95	23	2
Loyer HC moyen	673,80€	887,84€	1156,37€	1296,12€	1439,35€
Px au m ² moyen	20,25€	19,01€	18,02€	16,98€	16,06€

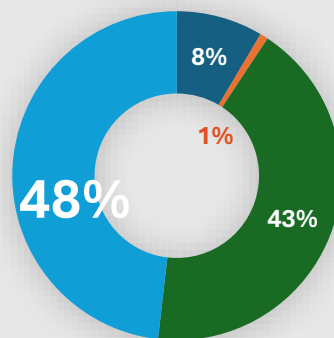
352 adultes



551 enfants



Compositions familiales



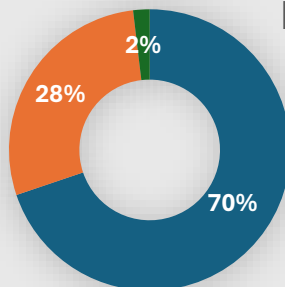
- Isolés sans enfant
- couples sans enfant
- couples avec enfants
- familles monoparentales

53

Nouveaux ménages

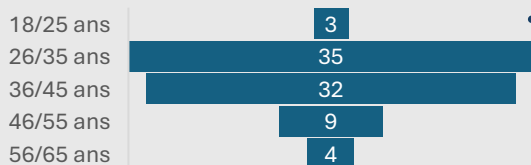
Accueillis en 2025

Motif de la demande d'admission

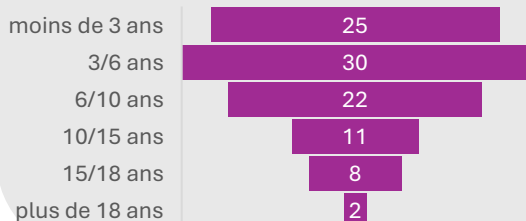


- Sans logement
- Fin d'hébergement
- Expulsion

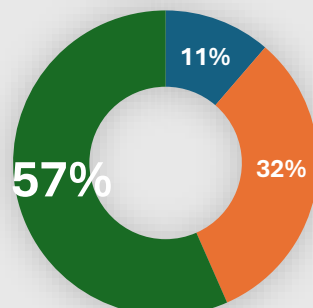
83 adultes



98 enfants



Composition familiale des ménages admis



- Isolés sans enfant
- familles monoparentales
- couples avec enfants

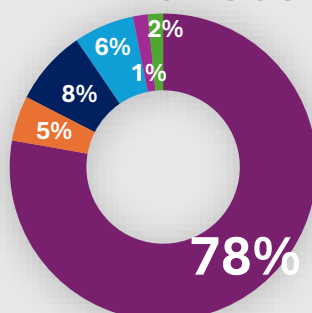


63

Ménages partis en 2025

Taux de rotation
30,73%

Motifs de sortie



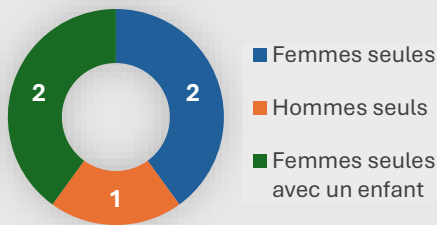
- Bailleur social
- Inser'toit
- Expulsion
- Autre
- Bailleur privé
- Solution personnelle

Les logements Passerelle de ...



Ce partenariat avec la Ville a débuté en 2012 dans le cadre d'un marché qui a déjà été reconduit plusieurs fois.
Il l'a notamment été en 2025, pour 3 nouvelles années.

Compositions familiales des 5 ménages



5
Logements

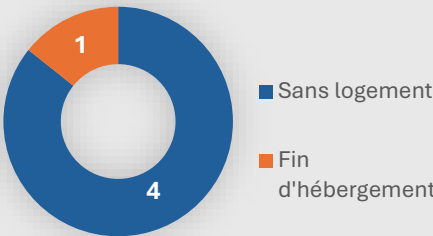
5
Ménages

	T1	T2
Nombre	1	4
Loyer HC moyen	227,41€	331,54€
Px au m² moyen	4,94€	9,87€



7
Personnes
accueillies

Motif de la demande d'admission



Pas de relogement en 2025...mais des perspectives en 2026 puisqu'un ménage est en cours de relogement.

Nous considérons que deux autres ménages sont prêts au relogement. L'un d'eux a reçu une offre de logement mais le logement a été attribué à un autre candidat.

Il est très appréciable que les ménages soient relogés dans la ville où ils sont hébergés et où ils ont leurs repères et habitudes.

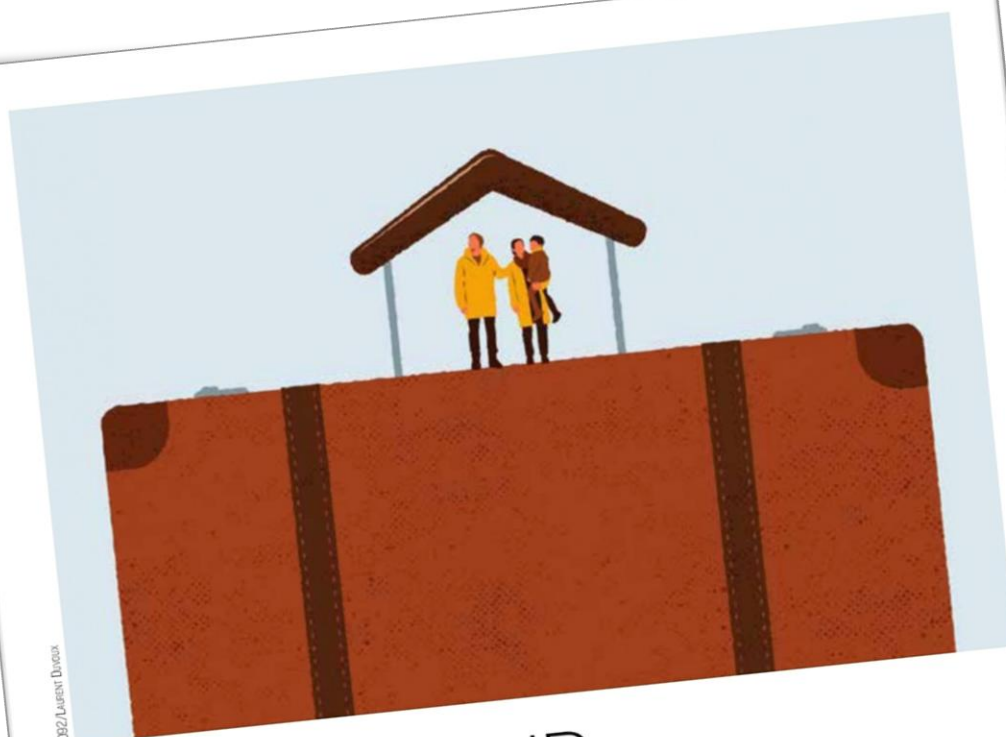
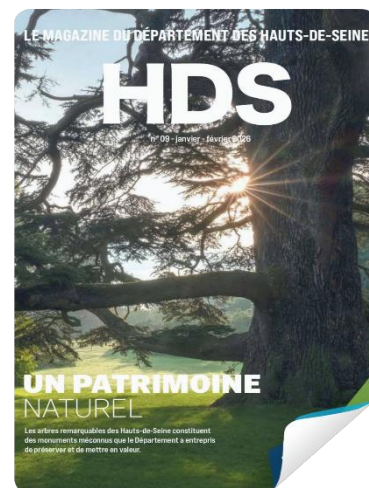
ARTICLE sur Inser'toit paru dans le magazine HDS

A la demande du Conseil départemental, plusieurs familles hébergées à Inser'toit sur le dispositif LTI ont accepté d'être interviewées par l'équipe du magazine HDS. L'une d'entre elles l'a accueillie dans son hébergement.

Ce bimestriel est distribué à l'ensemble des foyers des Hauts-de-Seine.

Mais il est aussi consultable sur le site du magazine :

<https://www.hauts-de-seine.fr/publications/hds>



UN TOIT POUR UN NOUVEAU DÉPART

Grâce à Inser'Toit, une association soutenue par le Département, des familles inéligibles au parc social se voient allouer un « logement temporaire d'insertion ». Un coup de pouce, le temps de reprendre pied.

Tout autour du logis gravite ce qu'il y a de plus essentiel à nos vies. À Suresnes, Nabila Boutoual n'a donc rien oublié de sa première expérience locative. De cette époque, une image suffit à lui tirer des larmes. « Voyez les cafards, et les rats... Ma fille en est tombée malade. » Cinq ans durant, la jeune mère s'acquitta pourtant d'un loyer onéreux pour ce 15 m². Sur le conseil

d'une assistante sociale de la CAF, elle sera libérée de ce marchand de sommeil grâce à Inser'Toit. « En à peine quatre mois, nous avons pu être relogées. » La petite Joud et sa grande sœur Milina ont dorénavant pour adresse ce nid douillet, où rien n'interdit plus d'inviter les copines.

**SANS HÉBERGEMENT
STABLE, PAS D'INSERTION
OU DE RÉINSERTION
ENVISAGEABLES**

ISOLEMENT SOCIAL

De concert, l'association et le travailleur social pressent, à l'origine de la mise en relation, constant critère, l'application des mêmes critères que ceux relatifs au HLM loge tous les candidats - en moyenne, dix pour un logement - à la même enseigne. « Nos bénéficiaires, cumulant les difficultés, ne peuvent en l'état accéder au parc social, explique Aude Diene, responsable du service social. Les bailleurs sociaux jugent en effet leur dossier insuffisamment rassurant. » Une sorte de double peine pour ces hommes, femmes et enfants, parfois réfugiés, ou issus de l'Aide sociale à l'enfance. « Tous, reprend madame Miss, ont de commun un profond isolement social. Ayant épuisé le réseau familial ou familial, ils ne savent souvent plus vers qui se tourner. » Or, sans hébergement stable, pas d'insertion ou de réinsertion envisageable. « Nous n'avons d'autre prétention que de mettre ces familles dans un lieu salubre et sécurisé. Et guider à l'appui du conseil départemental, Inser'Toit se porte garant des loyers. » Au gré des opportunités foncières, ou de la dégradation urbaine, le parc de 150 logements évolue. Pour l'essentiel propriété de bailleurs sociaux, il consiste en des appartements, et rien que des appartements, - « pour son bien, - pour près de 65 % confies à des foyers monoparentaux en difficulté. À leur tête, à plus souvent une femme, telle Aïcha' ». N'importe lequel d'entre eux, pourvu qu'il l'eût éloignée de son conjoint violent, aurait comblé cette mère de logement social. Las, sans nouvelles de sa demande de logement familial, elle est prise en main par Inser'Toit en 2023. « Je me suis tout de suite mise à l'aise, comme si j'allais y rester toute ma vie. Il le fallait pour mon moral, l'attente était devenue insoutenable. » Bois-Colombienne, et à reprendre goût à la vie à déménager à Colombes, et à reprendre goût à la vie. L'allocation d'un tel logement d'insertion repose sur l'offre et la demande, et son refus entraîne la sortie du dispositif ; sauf à invoquer le temps de trajet logement-travail, les invalidités ou la composition familiale.

CONTRAT DE LOCATION

CONTRAT DE LOCATION

De son entretien de prédmission, Nabila Boutoual se souvient les sujérions qui lui ont été faites. Parce que provisoire, ce type d'habitat ne permet pas d'accueillir son chat. L'hébergement d'un tiers lui est pareillement prohibé. Autant d'annexes à la convention d'occupation, liant l'association à ses bénéficiaires pour une durée maximale « très » théorique de 27 mois. « Rien de trop contraignant », sourit la jeune femme. Inser Toit se met par ailleurs en devoir d'offrir bien plus qu'un logement : un accompagnement social adapté. « La plupart de nos familles vivent la sous-location pour la première fois. Tout l'enjeu consiste à les accompagner à ce qui peut sembler aussi banal que d'entretenir son foyer, respecter le voisinage, tenir un budget, quitter la maison le chauffage, etc. Nous les laissons visiter de ces démarches en auto nomie, tout en leur rappelant qu'elles ont des droits, mais aussi des devoirs. S'agissant du loyer, déduction faite des APL, les familles s'acquittent de la part résiduelle. Ce sont là, pour elles autant de cap à franchir, qui seraient, pour certaines d'entre elles, insurmontables sans aide. Dès lors, il incombe à la psychologue Catherine Mouchabac



*le prénom a été modifié

... d'évaluer et de réorienter ces publics en souffrance.
 « L'arrivée dans un logement peut avoir des effets inattendus ! Les vus posés dans un cadre apaisé, sécurisés, entraînent parfois une décompensation, avec des expériences traumatiques antérieures qui ressurgissent... Mes collègues travailleurs sociaux font aussi appel à moi dans des contextes de violences, intrafamiliales ou conjugales, de même en cas de phobies administratives. » Sur les quelque 470 bénéficiaires des logements d'urgence, 100 sont des femmes.

↑ Photos à l'appui, Nabila témoigne auprès de la psychologue d'InserToit, Catherine Mouchabac, de l'insalubrité de son ancien habitat.

Met à disposition **150** logements répartis sur **34** communes alto-séquanaises

alto-séquanaises

Sous convention du Département
héberge et accompagne
les personnes qu'il lui confie



Être une personne isolée,
un couple, une famille
en rupture d'hébergement



S'inscrire dans un
parcours d'insertion

Être un ménage en situation régulière, d'un

adressé par un travailleur social
services des solidarités territoriales

PHASE PRÉLIMINAIRE
L'association fait le point sur la situation.

avec le travailleur social
en charge de son dossier

ENTRETIEN D'ADMISSION
Le mariage assure qu'il est...

ENTRÉE DANS LES LIEUX

Achèsion du ménage
à un contrat

fixant les termes de l'accompagnement social

RELOGEMENT DANS
UN HABITAT PÉRENNE

NOTRE ACTION DE DIAGNOSTIC SOCIAL & D'ACCOMPAGNEMENT SANS HÉBERGEMENT

La Plateforme d'Accompagnement Social des ménages Hébergés à l'Hôtel (92)

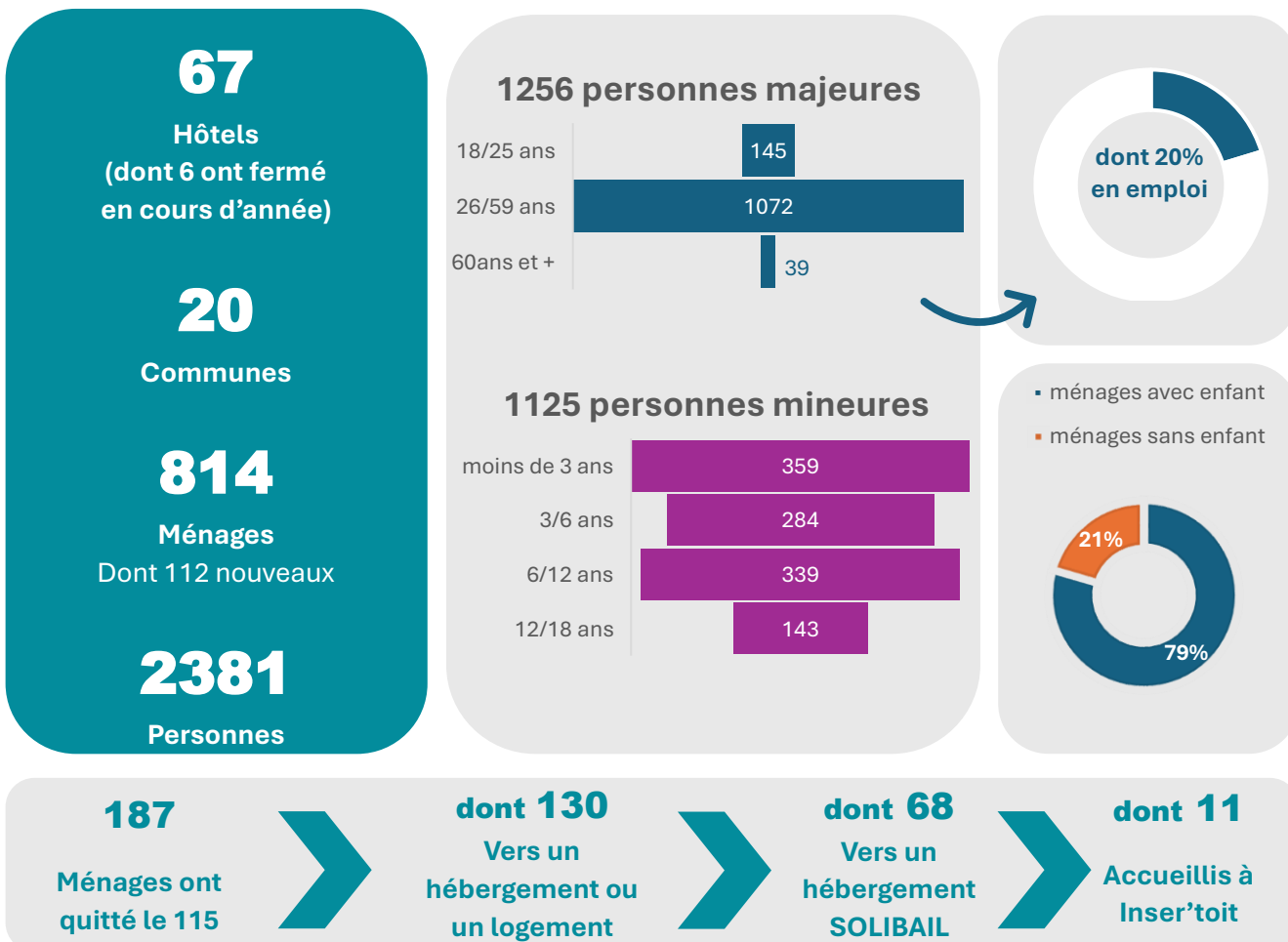


Cette action est pilotée par le SIAO 92. Nous sommes l'un des 3 opérateurs délégués.

Elle a pour objectif de poser un diagnostic social complet auprès du public pris en charge en hôtel par le 115 afin de l'accompagner vers un dispositif d'hébergement plus adapté ou un logement.

L'accompagnement social porte sur l'ensemble de la situation du ménage.

L'action des 4 opérateurs de la PASH dans le département en quelques chiffres :



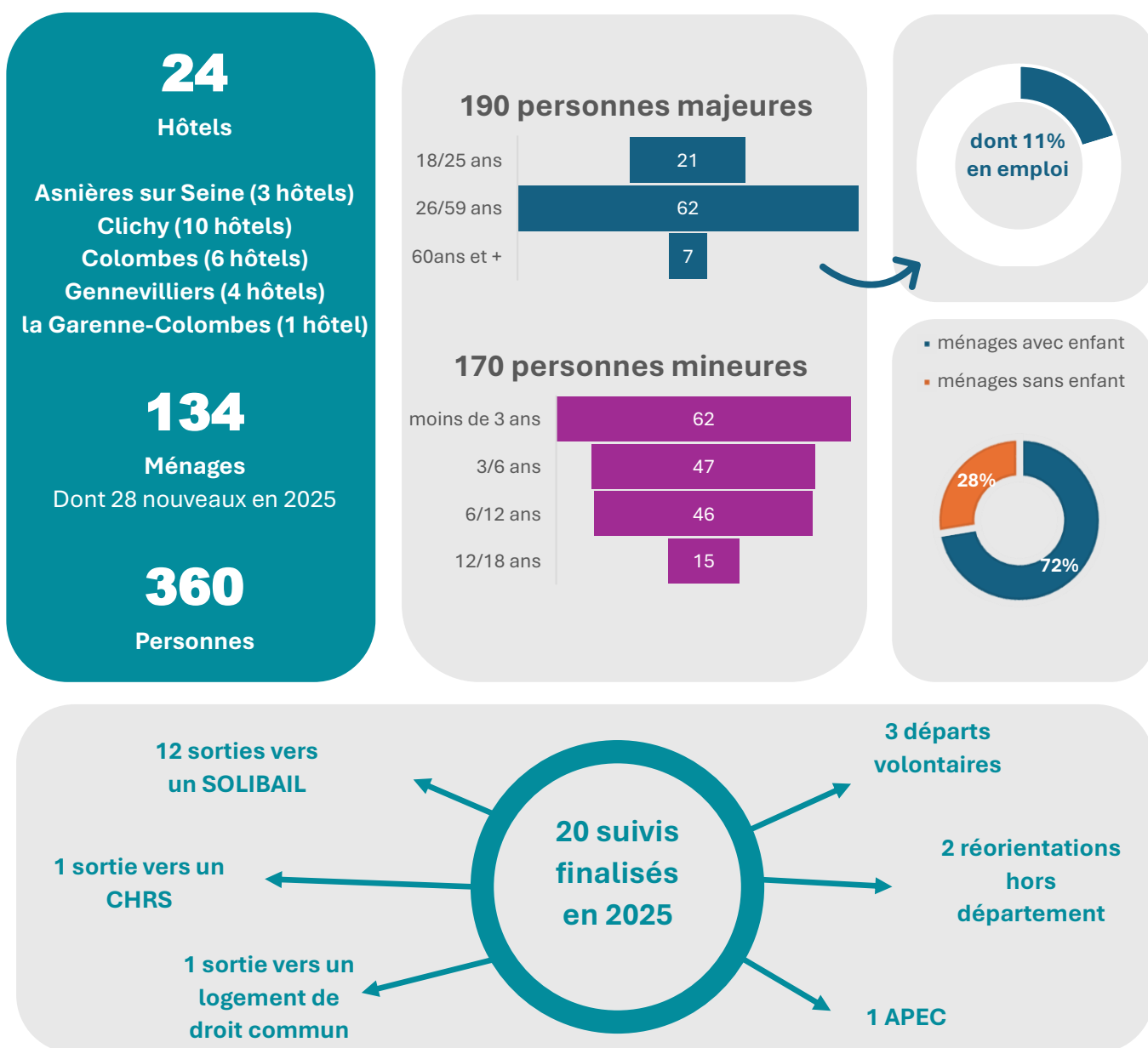
Pour les travailleurs sociaux, l'un des défis majeurs réside dans l'orientation des ménages vers des dispositifs ou structures adaptés à leur situation, à leur possibilité, tenant compte des exigences réglementaires des dispositifs d'accueil.



L'action des travailleurs sociaux d'Inser'toit dédiés à cette action :

Chaque travailleur social accompagne maintenant 40 ménages.

Les problématiques le plus souvent soulevées et rencontrées : les conditions de vie à l'hôtel, les conflits intrafamiliaux, le mal-être des personnes, l'insertion par le travail ou l'activité, la précarité alimentaire, le droit au séjour et ses conséquences sur le quotidien, la santé mentale et l'accès aux soins adaptés.





**4, Boulevard Edgar Quinet
92700 COLOMBES**

**Association loi 1901 reconnue d'intérêt général
RNA W923000578
N° SIRET 41410574200046 – Code APE 8790 B**

**Téléphone : 01 46 21 08 48
association@insertoit.fr
<https://insertoit.org>**

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 13h et 14h à 17h